Vouillé
VIENNE

ARRETE N° 232 V /2023
Réglementant le stationnement sur la commune de Vouillé

Le Maire de la Commune de VOUILLE,
Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions,
Vu le code de la route et les articles R 37.1 et R 46,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212.2, L 2213, L 2213.5 et L 2512.13,
Vu l'arrêté interministériel du 15 Juillet 1974 approuvant la 8ème partie de la signalisation temporaire du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, modifié par l'arrêté du 6 Novembre 1992,
Vu le décret n° 86.475 du 14 Mars 1986 relatif à l'exercice de pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route,

Considérant que le Gouvernement a porté le plan Vigipirate au niveau urgence attentat sur l'ensemble du territoire, à compter du 13 octobre 2023,
Considérant que par mesure de sécurité il y a lieu d'interdire le stationnement des véhicules de tous genres devant **L'Ile aux Doudous située rue du Stade** (commune de Vouillé),

ARRETE

Article 1er. – A l'exception des véhicules des services de secours, le stationnement des véhicules de tous genres, y compris les deux roues, est interdit **à compter du vendredi 03 novembre 2023** et jusqu'à nouvel ordre, devant L'Ile aux Doudous afin de respecter les mesures de sécurité liées au plan vigipirate.

Article 2.- Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 3.- La signalisation réglementaire sera posée par les services techniques de la Mairie de Vouillé.

Article 4.- Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Communauté de Communes du Haut-Poitou,
- Monsieur le Commandant de la brigade de VOUILLE

Vouillé, le 03 novembre 2023

Eric MARTIN

Par délégation du Maire,
L'adjointe

MAIRIE DE VOUILLÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE
(Vienne)

Dany BONNIN

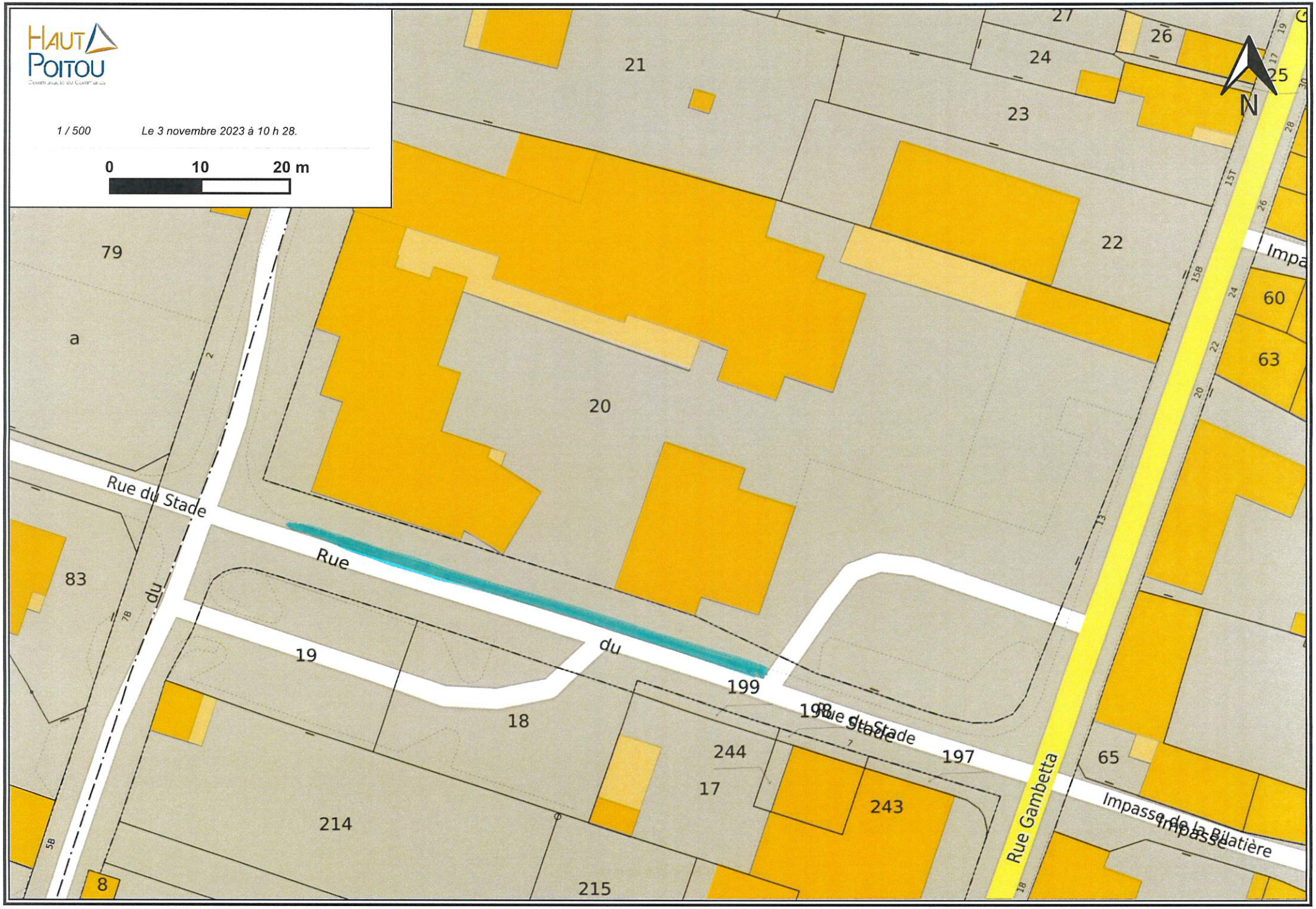
HAUT POITOU
1 / 500
Le 3 novembre 2023 à 10 h 28.
0
10
20 m
N
21
24
26
27
25
23
22
79
a
20
60
63
Impa
Rue du Stade
Rue
du
83
19
18
199
198
Rue du Stade
197
244
17
243
65
214
215
8
Rue Gambetta
Impasse de la Bilatière
Impasse